

Tarifs

Le prix est à la semaine, il englobe le repas et le goûter.

A partir du deuxième enfant, le tarif hebdomadaire est réduit de 10 €.

Nous acceptons les chèques vacances et délivrerons des attestations sur demande, pour les aides de votre comité d'entreprise et de la MSA.

Tarif Layens, enfant scolarisé sur la commune, enfant ayant de la famille domiciliée sur la commune

Quotient Familial	QF égal ou inférieur à 799	QF entre 800 et 1199	QF égal ou supérieur à 1200
Tarif Plein	105 €		
Familles bénéficiaires du régime général (CAF de Meurthe et Moselle)	65 €	75 €	85 €
Familles bénéficiaires de l'ATL CAF (Aide aux temps libres) <i>Fournir attestation</i>	46 €	75 €	85 €

Tarifs extérieurs hors enfant scolarisé sur la commune, hors enfant ayant de la famille domiciliée sur la commune

Quotient familial	QF égal ou inférieur à 799	QF entre 800 et 1199	QF égal ou supérieur à 1200
Tarif Plein	115 €		
Familles bénéficiaires du régime général (CAF de Meurthe et Moselle)	75 €	85 €	95 €
Familles bénéficiaires de l'ATL CAF (Aide aux temps libres) <i>Fournir attestation</i>	56 €	85 €	95 €

Accueil de Loisirs

HIVER 2018

L'Accueil de Loisirs ouvre ses portes

Du Lundi 26 Février au vendredi 2 Mars

Pour tous les **enfants âgés**
de 3 à 12 ans



Lay Saint
Christophe



Bassin de
Pompey
Communauté de communes

Au programme !

LE JEU

Une semaine autour de la thématique DU JEU au cours de laquelle l'équipe va mettre en place des animations ludiques.

Les enfants vont être immergés dans le monde merveilleux du JEU : animations sportives, ateliers de cuisine, animations créatives et sortie culturelle.

Cinéma : mercredi 28 février – salle multi-activité – après-midi

Sortie Musée Aquarium : vendredi 2 mars – Nancy – après-midi

Sortie piscine : en matinée (date non fixée)

Si vous avez la possibilité, l'envie de nous accompagner à la piscine (dans le bassin) et/ou au musée, n'hésitez pas à me contacter.



Informations pratiques !

Horaires de fonctionnement

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h

Accueil échelonné des enfants et de leurs familles : le matin de 7h30 à 9h et le soir de 16h30 à 18h.

Modalités d'inscription

Pour les familles disposant d'un dossier complet auprès du service enfance jeunesse, une fiche d'inscription doit être complétée et déposée en mairie, accompagnée du règlement.

Pour les extérieurs ou une famille ne disposant pas d'un dossier complet, les dossiers sont disponibles en mairie et sur le site internet <http://www.lay-saint-christophe.fr/>

Les inscriptions sont ouvertes à compter du lundi 29 janvier.

Elles ne sont validées qu'une fois le dossier complet, accompagné du règlement.

Contact et renseignements

Mairie de Lay Saint Christophe

Directrice : Mlle JACQUET Emilie

Tél : 06 87 73 71 10

Mail : emilie.jacquet@lay-saint-christophe.fr